Location de la remorque foodtruck

Associations lescariennes, la remorque foodtruck est disponible à la location

Projet lauréat du Budget Participatif 2022, la remorque foodtruck a été pensée par Maxime Vandenne pour permettre aux associations de faire de la préparation froide et de vendre de la petite restauration dans une structure vintage et originale.

Comment faire une demande de location?

- > Adresser une demande écrite un mois minimum avant la date souhaitée à Valérie Revel, maire de Lescar par email à l'adresse <u>contact@mairie.fr</u> ou par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Lescar, allée du Bois d'Artiste, 64230 Lescar
- > Préciser la date souhaitée, les horaires, le lieu d'installation ainsi que l'objet de la demande
- > Les services prendront ensuite contact pour finaliser la demande.

Disponible à partir de fin mars 2023.

La remorque dispose du matériel suivant :

- > Un réfrigérateur
- > Un congélateur
- > Un plan de travail
- > Un évier
- > Des Chiliennes



Il est interdit de cuisiner ou d'utiliser une friteuse à l'intérieur du Food Truck. Il est possible d'y stocker et d'y vendre des boissons, des glaces, des produits transformés (sandwichs, plats...) et d'installer une tireuse à bière (sur demande d'autorisation en mairie).

Tarif

15€ par jour. Un chèque de caution de 400€ vous sera également demandé.

Une fois votre réservation acceptée, nous vous demanderons de prendre connaissance **avec attention du règlement d'utilisation** de la remorque foodtruck.



Hôtel de ville Allée du Bois d'Ariste 64230 Lescar 05 59 81 57 00